



TREMPLEINS Duo

Volet Majeurs



Bilan 2024

1— PRESENTATION DU DISPOSITIF



Tremplins Duo propose un hébergement et un accompagnement éducatif renforcé pour des jeunes de 16 à 21 ans issus de l'Aide Sociale à l'Enfance et/ou en rupture familiale: 16 majeurs et 6 mineurs.

Les mineurs sont pris éducativement en charge par l'Association Accueil & Relais dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire. Ils sont accueillis en colocation avec un majeur.

L'Association assure la gestion de 14 logements sur la CAHC: 6 Majeur/Mineur, 4 Majeur/Majeur, 4 Majeur solo.

Les majeurs doivent disposer de ressources, généralement l'Allocation Jeune Majeur pour intégrer le dispositif. Autour du projet individualisé mis en place conjointement avec le jeune, Tremplins Duo assure un accompagnement au relogement, un accompagnement social renforcé sur plusieurs domaines comme la santé, le budget, la formation, l'emploi, la scolarisation... en s'appuyant sur les partenaires du territoire.

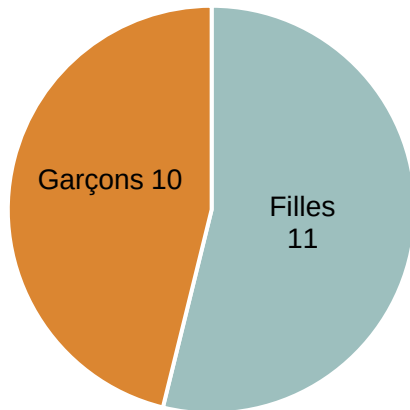


2 – Les Orientations vers TREMPLINS Duo majeur



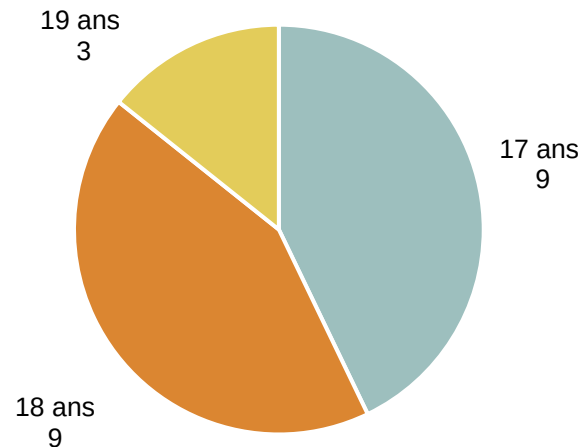
21 Pré admissions en 2024

S'identifie comme



Après échanges avec les jeunes accueillis, le terme "s'identifie comme" a été trouvé judicieux en raison de l'accueil de jeunes en parcours de transition identitaire.

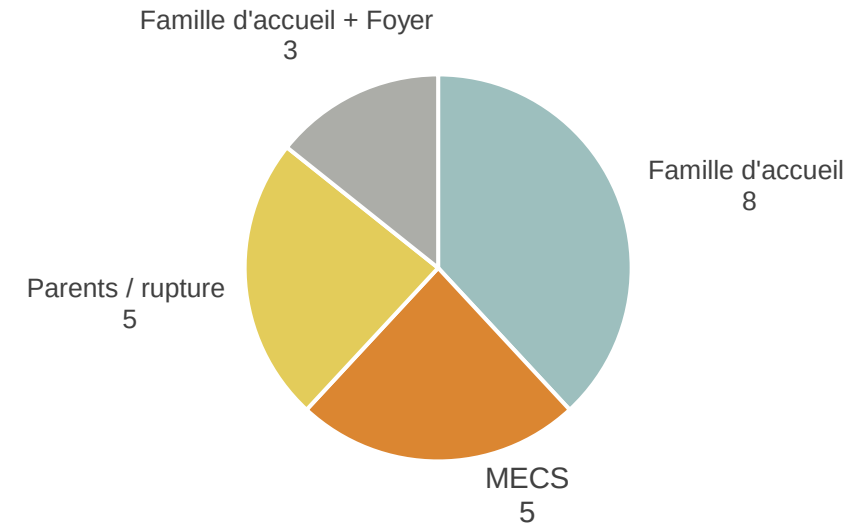
Âge au moment de la demande



Les demandes à 17 ans permettent de travailler en amont le projet et d'anticiper l'arrivée sur le dispositif.

L'anticipation est nécessaire afin de pouvoir déterminer le début de la prise en charge en lien avec les places disponibles et en tenant compte des impératifs tels que la fin de prise en charge à 18 ans par exemple.

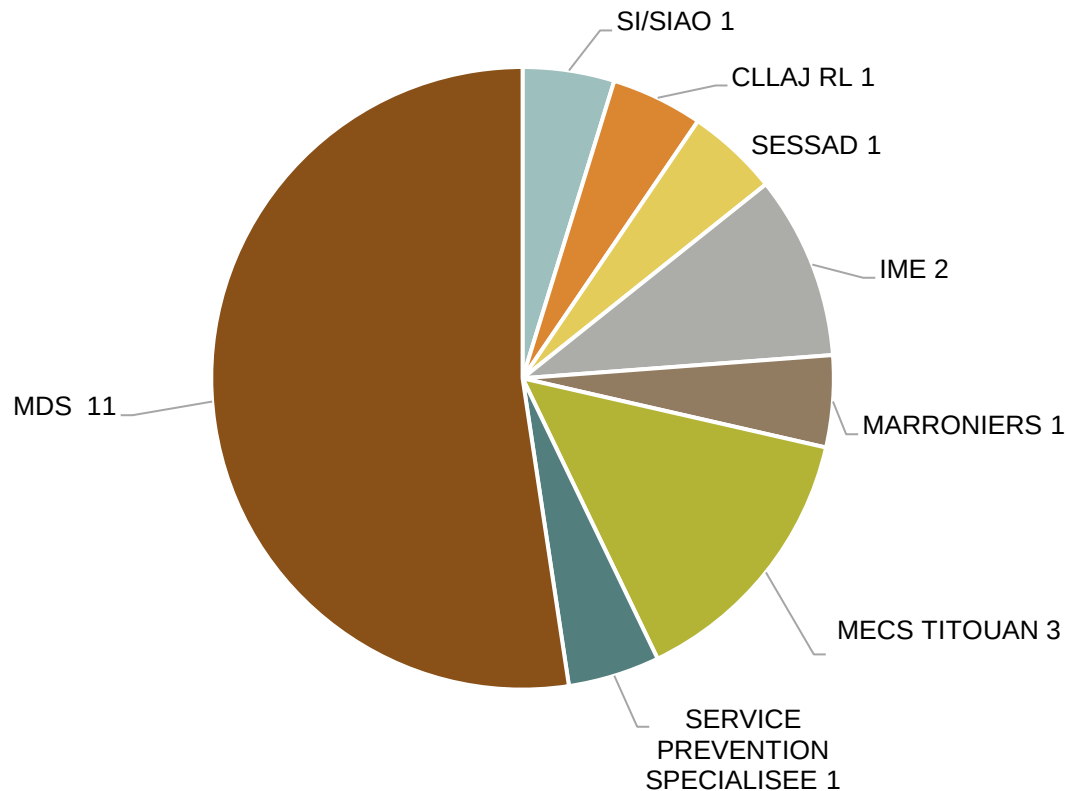
Origine Hébergement



2 – Les Orientations vers TREMPLINS Duo majeur



Orienté par



**Sur les 21 préadmissions,
13 jeunes ont intégré le dispositif en 2024**
dont 3 issus de TREMPLINS « Mineur »
(soit 100% des demandes TREMPLINS Mineur)

*Plusieurs jeunes intégrés sur le dispositif Mineur
ont été informés sur la possibilité
de parcours sur le dispositif majeur
mais n'en ont pas fait la demande*

Les raisons de la non-intégration:

- Temporalité: pas de place disponible
- Refus du jeune (Colocation, accompagnement)
- Ne correspond pas aux critères (âge)
- Pas de projet, pas de ressources



3– La transition Mineur – Majeur



En 2024, 3 jeunes sont passés du statut mineur à majeur, en contrat jeune majeur.

Il est nécessaire de préparer l'arrivée des jeunes avec les partenaires (ASE, MECS,...) et de s'assurer qu'un ensemble de démarches soient accomplies (ou en cours) afin de sécuriser son arrivée et les premiers jours : Carte d'identité, Compte bancaire (versement des ressources, 1^{er} frais, assurance...), CSS, ...

L'expérience a permis aux 2 équipes de mettre en place une procédure afin de préparer la transition entre une place mineure et une place majeure.

- Un outil (liste non-exhaustive) a été conjointement construit par les 2 équipes. Il rejoint les recommandations de l'HAS.

- 2 concertations sont prévues 4 et 2 mois avant la majorité :

- À - 4 mois environ : Préadmission en présence des 2 équipes TREMPLINS Duo mineurs et majeurs

Présentation des modalités de TREMPLINS Duo Majeur et du Contrat Jeune Majeur

Expression du projet du jeune, de ses besoins... Mise en corrélation avec le dispositif

Ensuite, le jeune doit recontacter l'équipe afin d'exprimer le maintien de sa demande (Sinon une réorientation est proposée)

- À - 2 mois environ : Concertation en présence des 2 équipes et des services de l'ASE

Constitution de la demande du Contrat Jeune Majeur

Organisation Administrative, financière et matérielle de l'arrivée sur le volet majeur

Visite du logement prévu et éventuellement du colocataire déjà présent

La prise en charge et son issue sont positives quand :

- Le jeune a un projet cohérent et qu'il se mobilise pour celui-ci

- Il y a eu anticipation et travail autour de l'intégration



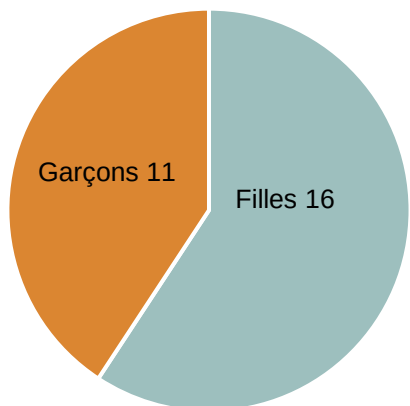
4– Les jeunes accueillis sur l'année



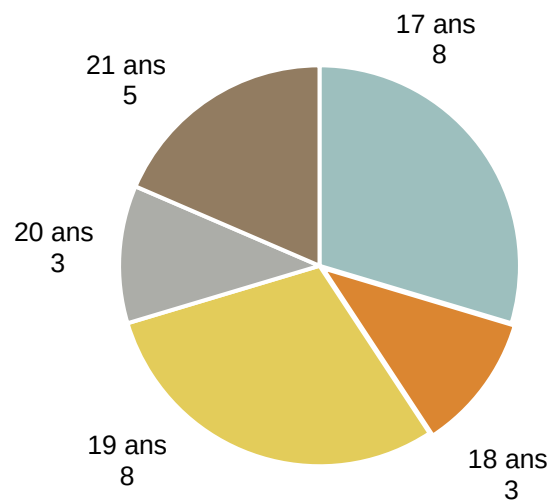
27 Jeunes accueillis en 2024

13 nouveaux dont 3 ayant un parcours mineur -> Majeur

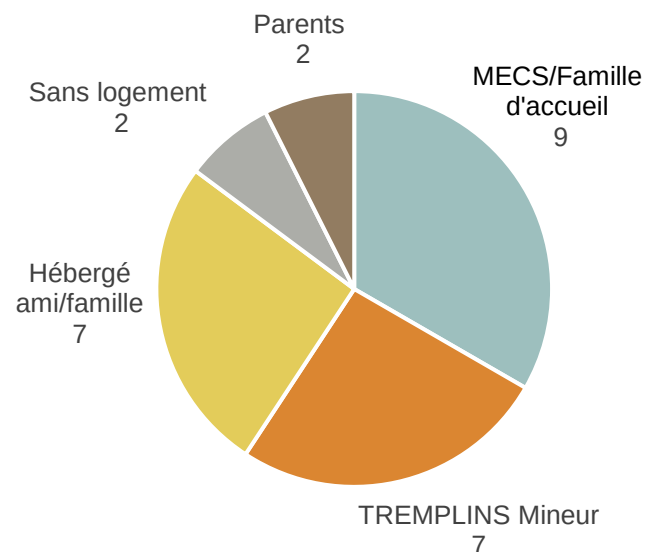
S'identifie comme



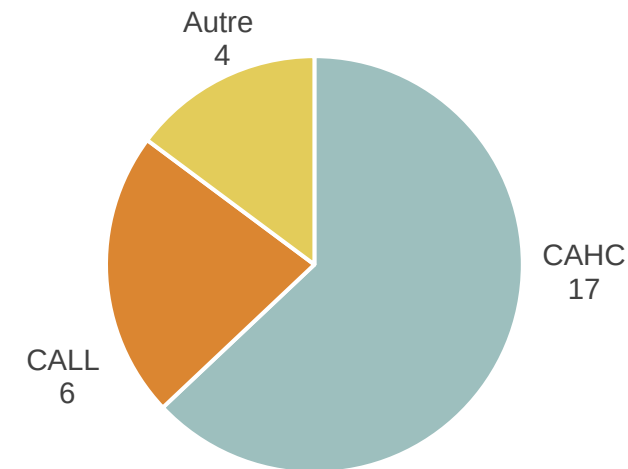
Age dans l'année



Origine Hébergement



Origine Géographique



4– Les jeunes accueillis sur l'année



Les sources de revenus

***Les ressources du jeune sont fluctuantes au cours de sa prise en charge.
Globalement, les ressources se situent entre 680 € (APJM) et 1 200 € (salaire).
Les ressources élevées sont de courte durée (intérim, fin de prise en charge...)***

Il n'est pas nécessaire que le jeune travaille ou soit à l'école ; mais il est indispensable qu'il soit actif dans son projet : soins liés à sa santé, stabilisation (morale et affective), démarches d'insertion...

Il est courant que sa situation professionnelle change (étudiant, en CEJ, intérim, demandeur d'emploi, CDD...) nécessitant d'adapter régulièrement son projet.

L'objectif est de sécuriser ses ressources et de s'assurer de son degré d'autonomie avant de l'accompagner dans ses démarches d'accès au logement autonome

L'aide au logement de la CAF est sollicitée
selon la situation du jeune et le logement qu'il occupe.



4– Les jeunes accueillis sur l'année



Le taux d'occupation en 2024 est de 85,71%

Il est similaire à 2023 (85,66%) mais moins élevé qu'en 2021 (lorsque 10 places étaient proposées) et 2022 (année de transition)

Les raisons de la vacance en 2024 :

- La réservation des places pour les mineurs qui deviennent majeurs
- La temporalité des demandes ne correspond pas toujours à la disponibilité des places (beaucoup en printemps)
- Les séjours courts et les fins de prise en charge soudaines :
 - Manque de mobilisation du jeune
 - Non-respect du projet personnalisé et du règlement intérieur
 - Impayé



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



L'accompagnement éducatif est global et tourne autour des besoins et du projet du jeune, souvent fluctuant

Les axes de travail sont :

- le logement,
- les relations sociales,
- l'insertion professionnelle et scolaire,
- la mobilité,
- la gestion administrative, notamment les titres de séjour,
- la gestion budgétaire,
- la santé.

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes cumulent ces difficultés et l'accompagnement autour de la santé, principalement la santé mentale, est fort présent.

L'approche éducative se fait de manière individuelle. Un travail en profondeur est nécessaire pour aider le jeune à avancer dans son projet.

La présence physique de l'équipe à certaines démarches (hôpital, banque, école...) est un soutien nécessaire pour le jeune au début.

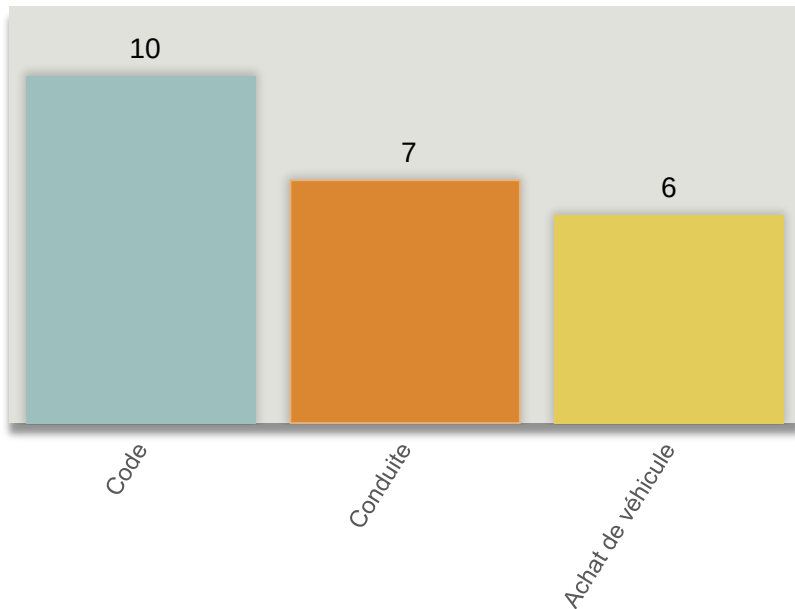
L'équipe est identifiée par le jeune ; la relation de confiance établie lui permet de rendre compte de ses démarches et de solliciter les professionnels lorsqu'il en a besoin



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



La mobilité



Scolarité - Formation

- Obtention de 2 CAP et 1 Baccalauréat
- 4 jeunes en cursus post-bac (Éducateur, BTS SAM, MCO)

Vacances

- 15 Dossiers Parcours Vacances réalisés

Fondation de France

- 5 Dossiers pour le financement de matériel cuisine, tenue professionnelle, multimédia, permis de conduire

L'accompagnement de l'équipe est primordial dans ces projets : il permet au jeune d'être soutenu dans la démarche et d'être encouragé au quotidien pour l'aider à prendre confiance en lui et en ses capacités.



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



Les activités

Les activités sont diverses, individuelles ou collectives : Culturelles, ludiques, sportives concernant la santé ou éducatives...

- Escape game, bowling, cinéma, piscine, musées, spectacles, patinoire, plage, restaurant....
- Une fête de fin d'année avec préparation du repas ,
- De nombreuses autres activités...

Et toujours : l'organisation d'un CVS afin de recueillir la parole de jeunes autour de leur lieu de vie, des souhaits d'activités, ...



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



Les ateliers éducatifs

La mise en place d'ateliers collectifs thématiques n'est pas facilitée par les emplois du temps, les affinités, voire les « humeurs » des jeunes. La participation des jeunes est souvent incertaine. L'équipe privilégie des temps d'échange par petits groupes au sein des logements, souvent autour d'un repas confectionné ensemble et en soirée. C'est l'occasion de découvrir des spécialités et de partager les savoir-faire de chacun.

Certains ateliers éducatifs en lien avec la cuisine ont permis d'abonder les actions d'autofinancement. Des réunions de préparation, des temps d'achat sont alors mis en place.

Ces moments sont propices aux échanges car plus intimistes. Les jeunes sont ainsi plus enclins à se dévoiler car ils se sentent en confiance. Chacun amène son témoignage. L'approche éducative est ainsi faite autour de la santé, la sexualité, la mobilité, le logement, les relations amoureuses, familiales...



5— L'accompagnement éducatif des jeunes



5– L'accompagnement éducatif des jeunes



Séjour éducatif

- Journée jeunes avec l'URHAJ à DUNKERQUE autour du Sport et de la Santé (Octobre)



5– L'accompagnement éducatif des jeunes



- Week-end jeunes avec l'UHNAJ à LILLE (Septembre) autour de la mobilité et de la culture



5– L'accompagnement éducatif des jeunes

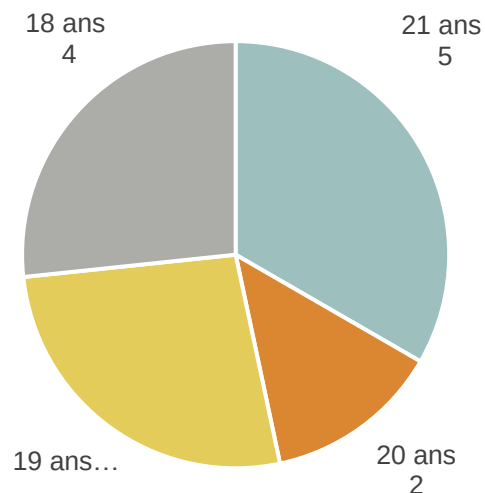


- Séjour à OOSTENDE (Août) en lien avec des actions d'autofinancement dans l'année

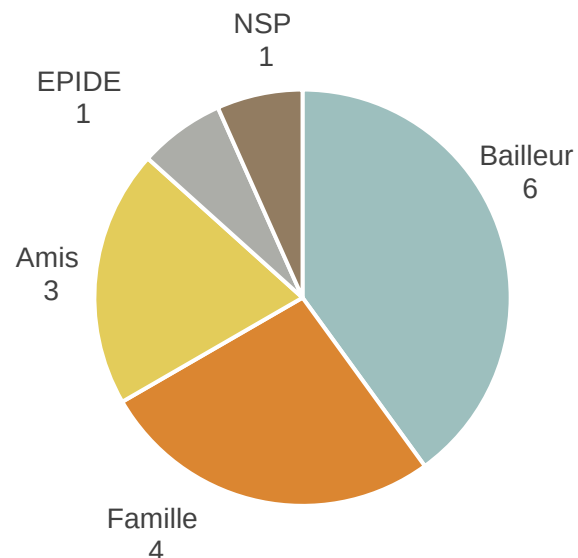


15 sorties en 2024

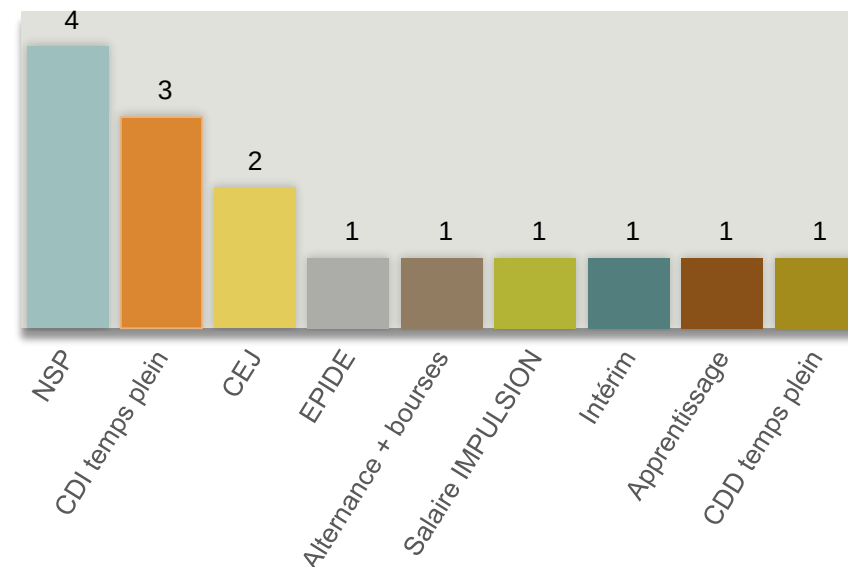
AGE A LA SORTIE



SOLUTION DE SORTIE



SITUATION PROFESSIONNELLE / RESSOURCES



La durée moyenne des séjours est de 18 mois. 4 jeunes sortis sont restés 6 mois ou moins.

Les jeunes retournés en famille cherchent une reprise de lien et des réponses à leurs questions sur leur histoire, au risque d'une nouvelle rupture.

3 jeunes ont quitté le dispositif en raison de leur manque d'adhésion au projet.

4 aides financières du FSL ont été validées en prêt.

Les sorties sont travaillées avec les bailleurs sociaux en mobilisant le dispositif « Parcours Fluidité »

6 jeunes ont accédé au logement autonome dont 6 ont bénéficié d'un accompagnement ASL par la suite auprès de qui le relais est passé. La durée moyenne de leur présence est de 2 ans et 5 mois.



7– Le partenariat



Dans le cadre de l'accompagnement éducatif global, un partenariat est mis en place autour de chaque situation selon le projet et les besoins de chacun :

Globalement, chaque jeune est accompagné / orienté vers :

- La Mission Locale, notamment le coach ASE
- Le coordinateur Logement d'Abord, le CLLAJ
- Les bailleurs sociaux
- Les services du Département (ASE, SSD, SLISL,...)
- L'URHAJ, la Fondation de France
- Le CLSM

Plus précisément:

- 7 jeunes ont rencontré la Maison des Adolescents
- 7 jeunes accompagnés vers les lycées,
- 6 vers les centres de formation E2C, EPIDE, LAHO
- 1 jeune accompagné vers le Centre de Santé Sexuelle
- 3 jeunes suivis au CMP
- 2 jeunes accompagnés vers les médecins, spécialistes, sophrologue
- 1 jeune suivi en lien avec l'Hôpital psychiatrique d'Hénin-Beaumont

Et tout autre partenaire en lien avec le projet du jeune...



8 – Conclusion – Analyse



TREMPILNS Duo davantage perçu comme un projet et pas uniquement une solution d'hébergement

Le projet du jeune au cœur du dispositif : Une meilleure définition des objectifs et une évaluation plus fine afin de quantifier plus précisément les besoins

Des orientations + en adéquation avec le projet

Un besoin de rappeler auprès des partenaires le projet et ses critères d'admission

Le temps est un des éléments clé pour atteindre les objectifs et accéder à l'autonomie.

Une meilleure temporalité des orientations

Une nécessité de travailler l'intégration en amont en lien avec le jeune et le partenaire

Un accompagnement au + près des besoins des jeunes.

Une proximité et un lien de confiance établi entre chaque jeune et l'équipe. L'étape TREMPILNS constitue pour certains une reprise de confiance en soi et aux autres.

Des actions sur le « savoir habiter » (entretien du logement, quotidien, voisinage...)

La mise en place de séjours avec nuitée

Un accompagnement vers le logement en mobilisant les partenaires et les dispositifs existants

Une continuité de parcours avant TREMPILNS et après TREMPILNS



8 – Conclusion – Analyse



Une gestion locative adaptée aux besoins des jeunes

Remplacement de 2 logements vieillissant par 2 logements neufs

Une amélioration du suivi technique des logements, notamment par la mise en place d'un état des lieux + précis

Un outil de suivi « SIHAJ » conforme aux attentes du suivi d'activité

Une sécurisation du projet TREMPLINS Duo

Suite aux constats de 2023, un projet TREMPLINS Duo retravaillé en lien avec l'Association Accueil & Relais et les services du Département et une nouvelle proposition de budget prévisionnel pour 2025



9— Les perspectives



- Assurer la pérennité du dispositif TREMPLINS duo grâce à une dotation annuelle du Département prenant en compte les évolutions de budget (Demande en cours d'étude par le Département)
- Adapter l'offre d'accueil : Toujours 16 majeurs accueillis
 - Passage de 6 à 3 colocations Majeurs/mineurs
 - Adaptation du parc : + 2 colocations Majeur/majeur, + 1 logement solo
- Continuer à fluidifier le passage TREMPLINS Duo Mineur à TREMPLINS Duo Majeur, notamment grâce aux futures places de semi-autonomie de la MECS en amont de l'arrivée sur TREMPLINS Duo
- Prendre en compte la multiplicité des situations complexes : travail en partenariat sur l'accueil de jeunes à double vulnérabilité
- Développer les séjours avec nuitées, notamment en lien avec des projets d'autofinancement
- Poursuivre l'intégration du logiciel SIHAJ dans la pratique professionnelle afin de s'appuyer dessus pour le bilan éducatif
- Avancer sur la question de la dématérialisation (outils, suivi de l'utilisateur, gestion documentaire,...)

